

ASSURANCE CRÉDIT

Desjardins & Cie



Desjardins
Assurances

VIE • SANTÉ • RETRAITE

Coopérer pour créer l'avenir



NOUS VOULONS CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE VOTRE ENTREPRISE

- Si votre capacité à travailler fait la différence entre le maintien de vos activités et la fermeture de votre entreprise ;
- Si vous, un copropriétaire ou un partenaire générez le revenu nécessaire au paiement des factures de l'entreprise ;
- Si la sécurité financière fait partie de vos priorités ;

**Vous devriez songer à une assurance
crédit en cas de décès et d'invalidité !**



QUELQUES STATISTIQUES

Maladies cardiaques

- 1 personne sur 2 victime d'une attaque cardiaque est âgée de moins de 65 ans ;
- 82 % des victimes survivent à leur première attaque cardiaque.

Accidents cérébrovasculaires

- Chaque année, 50 000 Canadiens subissent un accident cérébrovasculaire ;
- 75 % des victimes survivent à un premier traumatisme cérébrovasculaire.

Cancer

- 1 personne sur 3 développe un cancer au cours de sa vie ;
- 3 familles sur 4 sont touchées.

Sources : Société canadienne du cancer, Fondation des maladies du cœur du Canada

L'assurance crédit vous offre des protections vie et invalidité qui aideront votre entreprise à poursuivre ses activités et à respecter ses obligations financières. Elle comprend :

- l'Assurance prêt*
- l'Assurance marge de crédit
- l'Assurance solde de crédit – Affaires**
(cartes *Affaires VISA Desjardins*, Solutions Libre-*Affaires VISA Desjardins* et Financement Accord D)

* Comprend aussi une protection en cas de diagnostic de cancer.

** Comprend aussi des protections mutilation et maladies graves.



VOTRE ENTREPRISE C'EST VOUS !

En cas de décès, l'assurance crédit:

- prévoit le remboursement de la somme assurée, libérant ainsi votre entreprise ou votre succession de cette dette.

Nouveau – Un soutien financier au diagnostic d'un cancer

Prévoit le versement d'un montant forfaitaire pour vous aider à vous organiser à la suite du diagnostic ou d'une récurrence de cancer. Ce montant équivaut à six versements mensuels¹ (trois versements mensuels¹ si vous avez 55 ans ou plus).

En cas d'invalidité, l'assurance crédit:

- évite à l'entreprise de puiser dans ses liquidités pour effectuer ses paiements ;
- procure une marge de manœuvre à l'entreprise qui peut utiliser ses liquidités pour remplacer la personne invalide, compenser ses revenus d'exploitation ou régler les dépenses additionnelles causées par son état de santé ;
- aide l'entreprise à conserver un bon dossier de crédit puisque les versements de la portion assurée de ses paiements s'effectuent automatiquement.

¹ Selon le pourcentage d'assurance choisi.



L'assurance, un élément important de votre plan financier

En tant qu'entrepreneur, il est important d'établir un bon plan financier afin d'avoir une vue objective de l'évolution de votre entreprise.

L'assurance fait partie d'une bonne planification financière afin d'éviter les risques de défaut de paiement qui pourraient nuire à votre crédit.

L'assurance crédit de Desjardins se distingue

L'assurance crédit vous offre des protections qui sont parmi les plus complètes sur le marché à un coût abordable. Elles ne comportent aucune exclusion en cas de décès.

La prime de l'Assurance prêt est établie en fonction du solde assuré du prêt. Elle diminue donc en même temps que le solde de ce dernier.

De plus, Desjardins offre l'une des plus longues périodes de versements des prestations d'invalidité sur le marché, et les prestations ne sont pas réduites des sommes versées par d'autres régimes d'assurance.

En adhérant à l'assurance crédit, vous bénéficiez de services d'assistance téléphonique sans frais supplémentaires :

- Assistance psychologique
- Assistance convalescence
- Assistance juridique
- Assistance à la liquidation de succession

Que vous soyez travailleur autonome, associé ou propriétaire d'entreprise, l'assurance crédit est la solution pour protéger vos emprunts et la rentabilité de votre entreprise en cas d'épreuve.

Desjardins & Cie

Adressez-vous à votre directeur de comptes pour y adhérer ou en apprendre davantage.

Le présent document résume la nature et les conditions de l'assurance crédit et n'a aucune valeur contractuelle. Les contrats d'assurance contiennent l'ensemble des conditions, restrictions, exclusions et modalités applicables.

desjardins.com/assurancecredit



Desjardins
Assurances

VIE • SANTÉ • RETRAITE

Coopérer pour créer l'avenir

Desjardins Assurances désigne Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.

Ce document est imprimé sur du papier Cascades Rolland Enviro100.

